

[ACTUALITES PRODUITS]

Nutrition

Publication d'une liste des huiles végétales considérées ou non comme des nouveaux aliments

Compte tenu du statut complexe des huiles végétales au regard du Règlement n°258/97 relatif aux nouveaux aliments, la DGCCRF a publié sur son site Internet une liste des huiles végétales les plus courantes en précisant, pour chacune d'elles, si elles relèvent de la catégorie des nouveaux aliments (« *novel foods* »).

Pour mémoire, un nouvel aliment est un aliment dont la consommation est restée négligeable dans les pays de l'Union européenne avant le 15 mai 1997 et qui doit obtenir une autorisation préalable avant toute commercialisation.

http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/securite/produits_alimentaires/tableau_huiles_vegetales.pdf